filbourguésan

magazine d'informations municipales

N°11 - ETE 2019

LE MAG

03 | Grandes réalisations

08 | Qualité de Vie

15 | Sport

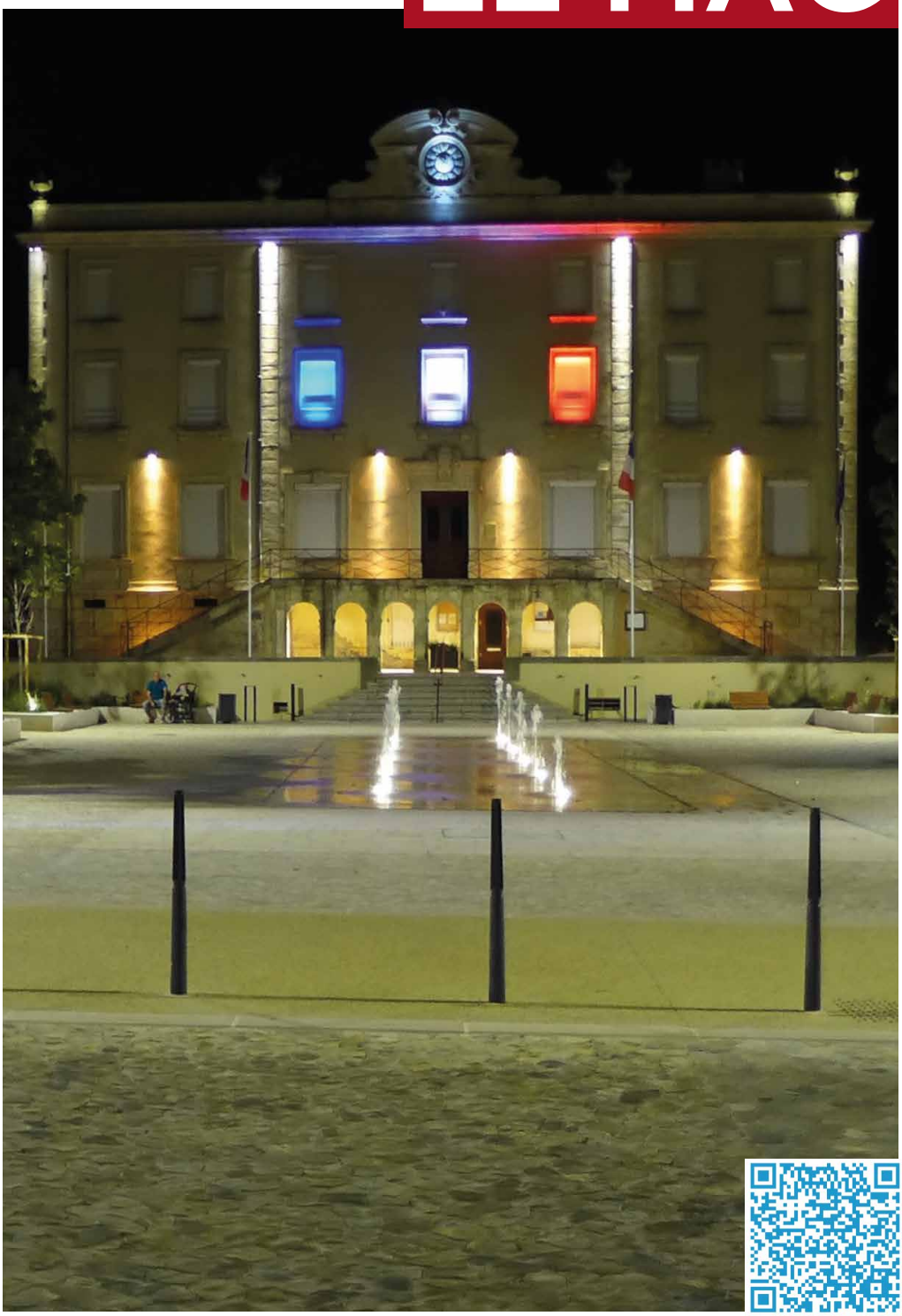

N°11 - ETE 2019

03 GRANDES RÉALISATIONS
05 FINANCES
07 SÉCURITÉ
08 QUALITÉ DE VIE
10 INTERCOMMUNALITÉ
13 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
15 SPORT
16 CULTURE ET ANIMATIONS
18 SERVICES ET COMMUNICATIONS
20 VIE ASSOCIATIVE
21 GRANDS MOMENTS
22 NOUVEAUX SERVICES ET COMMERCES
24 AGENDA
26 LIBRES PROPOS
27 LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

La parution de cette revue avec trois mois de retard est due à des problèmes de logistique.
Retard de parution qui nous permet aujourd'hui dans ce Mag N° 11 de vous présenter le bilan complet de toutes les réalisations de l'équipe municipale de 2014 à ce jour.

Mise en page et impression : Somapub
Tirage : 4700 exemplaires
Dépôt légal : à parution

PEFC IMPRIM'VERT®
Ce document est imprimé selon des normes respectueuses de l'environnement.

Jean-Marc SERRE
Maire de Bourg-Saint-Andéol

Chers Bourguésans, Chères Bourguésannes

Le 21 juin, la toute nouvelle place de l'Hôtel de ville accueillait FX Deejay show pour la fête de la musique : c'était le signe de l'achèvement d'un grand chantier et une fierté pour l'équipe municipale que je conduis. Le signe que nous avons respecté nos engagements.

Mon livre de chevet depuis 2014, c'est notre projet tel que nous l'avions présenté lors de la campagne. Aujourd'hui, je peux dire que tout ce qui était indiqué a été réalisé, et même plus. Nous l'avons fait en respectant un maître-mot, la proximité.

Les Bourgésans souhaitaient un maire qu'ils pourraient voir, qui serait présent, je me suis attaché à l'être. Etre maire, c'est être près des habitants, traiter leur quotidien. Notre ambition a été et reste la même : faire en sorte que chaque habitant soit fier et heureux de vivre à Bourg-Saint-Andéol. Il fait bon vivre à Bourg, toutes les générations y vivent en bonne entente. Il fallait conserver et encore améliorer cet aspect qui fait que notre commune montre un visage si humain.

Avec l'ensemble de l'équipe et du personnel communal, nous avons œuvré avec une exigence de qualité ainsi qu'avec le souci du travail bien fait. Ce travail d'ensemble est à l'image de celui que nous avons mené avec Patrick Garcia, le premier adjoint. Nous étions adversaires il y a plusieurs années, nous avons choisi de nous présenter au sein d'une même liste, persuadés que la volonté d'œuvrer pour les Bourguésans permettrait de transcender les clivages politiques qui ont pu exister.

Je vous propose de le constater au fil des pages de ce Fil bourguésan n°11.

Bien fidèlement,
Votre maire

Patrick GARCIA
Premier Adjoint

La mission municipale que vous nous avez confiée touche à sa fin. « Réussir ensemble » vous doit aujourd'hui un bilan.

Dans un contexte économique rude chacun a dû contribuer à l'effort d'économies et de rigueur budgétaire. Il était vital pour la commune de diminuer son train de vie afin de réaliser les projets pour lesquels vous nous avez élus.

C'est chose faite tout en maintenant et en améliorant le service public que tout citoyen peut légitimement attendre d'une mairie.

Nous avons dès notre élection recherché les marges de manœuvre qui peuvent nous permettre de réaliser le projet municipal pour lequel vous nous avez mandatés sans trop recourir à la pression fiscale.

La réorganisation des locaux municipaux, les économies d'énergie, la revente de locaux inutiles, permettant en plus un développement de l'activité économique a été nécessaire.

L'organisation des services et la valorisation des compétences professionnelles internes par une meilleure organisation nous a permis d'optimiser les dépenses, les postes de travail, grâce notamment à de nouvelles technologies et la mise à disposition de matériels modernes.

Toutes ces actions ont été portées par l'ensemble de l'équipe municipale, les services municipaux en ont été la cheville ouvrière.

Notre ville aujourd'hui donne l'image d'une ville moderne et accueillante, le développement du commerce en est la preuve.

Nous avons fait plus que prévu sur notre projet municipal de 2014.

Cette politique volontariste nous a permis de faire l'acquisition d'un bâtiment permettant une organisation digne des meilleures entreprises : des services municipaux modernes qui seront dotés d'une toiture solaire avant la fin du mandat pour une puissance installée de 0,5 Mw.

La municipalité dispose ainsi de 2 pôles principaux : le pôle administratif en mairie et un pôle technique à l'espace municipal d'Encros.

Notre territoire étant tourné vers l'avenir nous devons en permanence rechercher les moyens d'économies et de ressources qui nous permettront de réaliser les projets de demain.

Il reste beaucoup à faire mais nous avons la capacité de le faire et surtout la volonté de réussir ensemble ce dont les Bourguésans ont besoin.

Merci encore pour votre confiance.

Toujours à votre écoute.

C'était l'un des engagements du mandat : améliorer la qualité de vie des Bourguésans et changer l'image de la ville pour la rendre plus accueillante. De grands travaux ont ainsi été menés, occasionnant des difficultés pendant quelques mois, mais changeant indubitablement la physionomie de Bourg.

Créer des places et des placettes

La place de la mairie a ainsi été transformée. De parking, elle est devenue une place moderne, avec de grands espaces, résolument épurée. Et où la fontaine fait la joie des petits et donne de la fraîcheur aux plus grands. Dès cet été, elle a rencontré un franc succès.

Le boulevard Rambaud a lui aussi été réaménagé, tout comme le giratoire de la Madeleine et l'avenue Jean Jaurès. Des travaux gigantesques menés en 9 mois cette année et qui ont changé radicalement le visage de la ville.

Enfin, une aire d'accueil pour les cyclistes de la Viarhôna a été aménagée avec la création de toilettes, d'une fontaine à eau, d'une station de gonflage, des chargeurs électriques, des consignes à vélos et une borne interactive. Une aire prise en exemple sur l'ensemble du tracé Viarhôna.

Place de la Mairie Avant

Place de la Mairie Après

Fouilles archéologiques

Grands travaux - Pose de la première pierre

Avenue Jean-Jaurès Avant

Avenue Jean-Jaurès Après

Aire Viarhôna

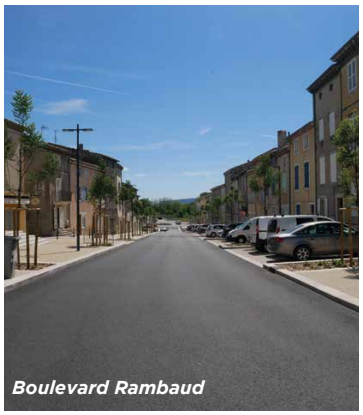
Boulevard Rambaud

En chiffres :

3 millions d'euros de travaux

Le stationnement facilité

Bâtiment Neptune avant parc

Près de 200 places de stationnement ont été créées en 5 ans dans le centre-ville. A Neptune un parking de 80 places a été créé. Un nouveau parking de 40 places a également vu le jour à Pradelle. Le chantier a également permis de réhabiliter les

Parc Neptune après démolition bâtiment

Parc Neptune après démolition bâtiment

Parc Neptune

Parking Maison de Quartier

Parking Neptune

grilles de Dona Vierna. Devant les écoles Nord et Sud, deux fois trente places ont été créées.
Boulevard Jean-Jaurès, ce sont trois places qui ont été créées, deux autres en arrêt minute place Mistral, ainsi qu'un petit parking devant la Maison de quartier, grâce à la démolition d'un bâtiment vétuste.

Parking Ecole Nord

Parking Ecole Sud

Parole d'élu : Jean-Noël Bianchi, conseiller délégué aux Grands travaux et structurants

« Bourguésan depuis quatre générations, j'ai exercé mon mandat avec passion, en ayant comme objectif unique, d'être au service des administrés et de la ville. J'ai souhaité partager mon expertise de chef d'entreprise et l'appliquer aux grands projets. Je suis donc très heureux d'avoir participé à la modernisation de la ville, tout en ayant réussi à gérer le budget alloué aux grands travaux. Beaucoup de rigueur et d'efforts ont été nécessaires mais tout ceci n'aurait pu être possible sans, à mes côtés, une solide équipe de techniciens à la direction des Services Techniques, notre collaboration était constante et étroite »

Des contraintes budgétaires supplémentaires

Pour l'adjoint aux finances, Jean-Yves Maury, néophyte en politique publique, la tâche a été ardue dès son arrivée : en effet, dès 2014, l'Etat a imposé des contraintes budgétaires supplémentaires aux communes. Cela a obligé une gestion encore plus rigoureuse des budgets de fonctionnement et d'investissement. Il a fallu en effet composer avec une baisse des principales dotations (de -367 000 euros rien que pour la DGF, dotation globale de fonctionnement), une meilleure maîtrise des budgets de fonctionnement, les obligations liées à la mise en accessibilité des bâtiments et accès voirie (1,4M d'euros), le financement partiel du temps périscolaire.

Parole d'élu : Jean-Yves Maury

« Nous souhaitions maîtriser les dépenses tout en maintenant le service rendu au public, et en lançant un plan ambitieux d'investissement, ce que nous avons réussi et je m'en réjouis. Notre objectif est atteint. Et c'est pour moi une très riche expérience.»

TABLEAU 1 - Dépenses / Recettes de fonctionnement

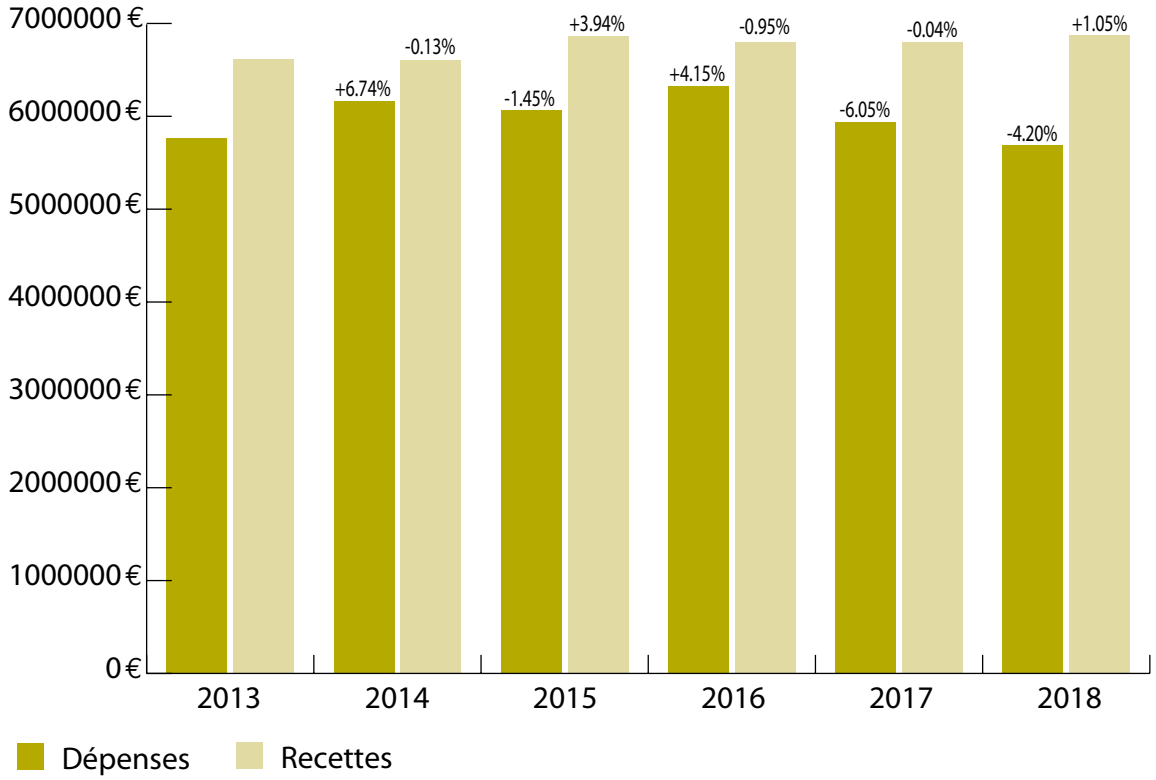

Au chapitre fonctionnement, le maître mot a été « maîtrise ». Les dépenses liées au fonctionnement ont ainsi baissé de 81786 euros en 6 ans. Chaque poste a fait l'objet d'une étude approfondie afin d'optimiser les dépenses : des contrats ont été renégociés (eau, électricité, gaz assurances, téléphone...), un service achat avec mise en concurrence a été créé. Les frais de personnel ont été réduits de 128 000 euros depuis 2013. Les emprunts bancaires de la commune ont été renégociés, et un plan de réfection des locaux communaux a été mis en place afin de réaliser des économies d'énergie. Le taux d'endettement a diminué en 5 ans, passant de 845 euros à 738 euros par habitant.

TABLEAU 2 - Taux d'endettement

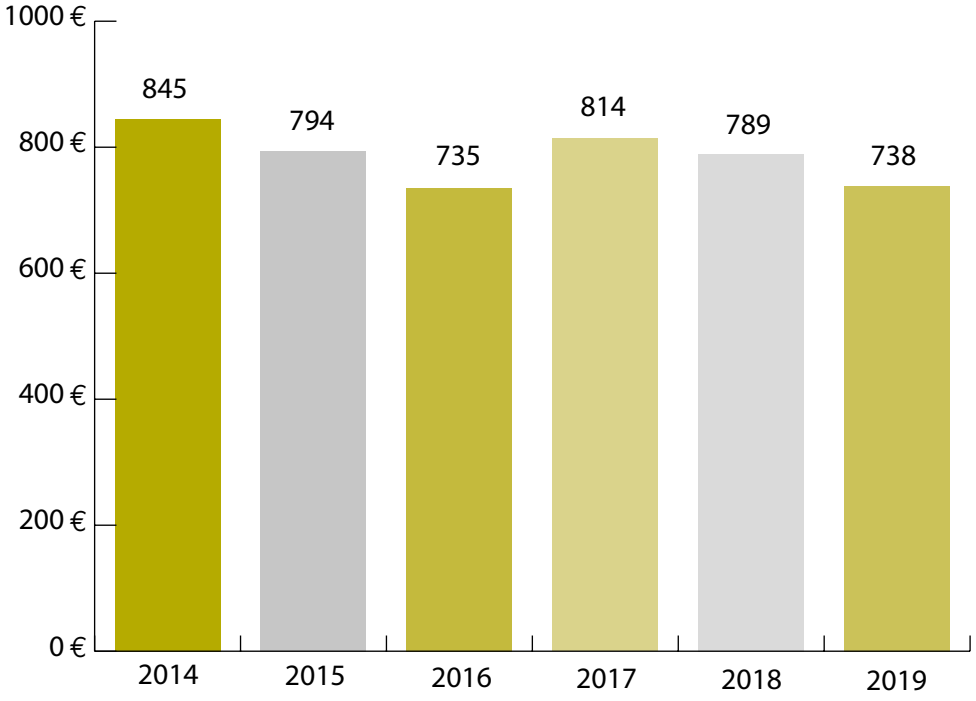

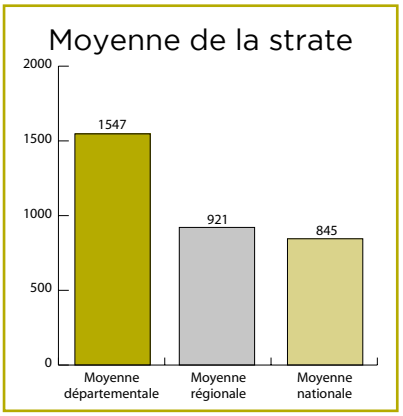

Jean-Yves Maury le rappelle :
« chaque euro dépensé est vérifié et optimisé ».

L'adjoint se réjouit également de l'amélioration des recettes, avec une progression de 3, 75 % sur 6 ans. L'augmentation des taux d'imposition a été contenue (plus 5,75% pour la taxe d'habitation, 6,75 pour le foncier bâti et 5,75 pour le foncier non bâti). Et pour l'année 2019, les efforts budgétaires opérés jusque-là, ont permis de proposer une diminution de la taxe d'habitation et de foncier non bâti de 1%, une première depuis 28 ans. Il a également été procédé à des ventes immobilières de bâtiments vétustes et énergivores pour un total de 1,078M d'euros. Leur mise en conformité aurait pesé trop lourdement sur les finances de la commune.

TABLEAU 3 - Investissement

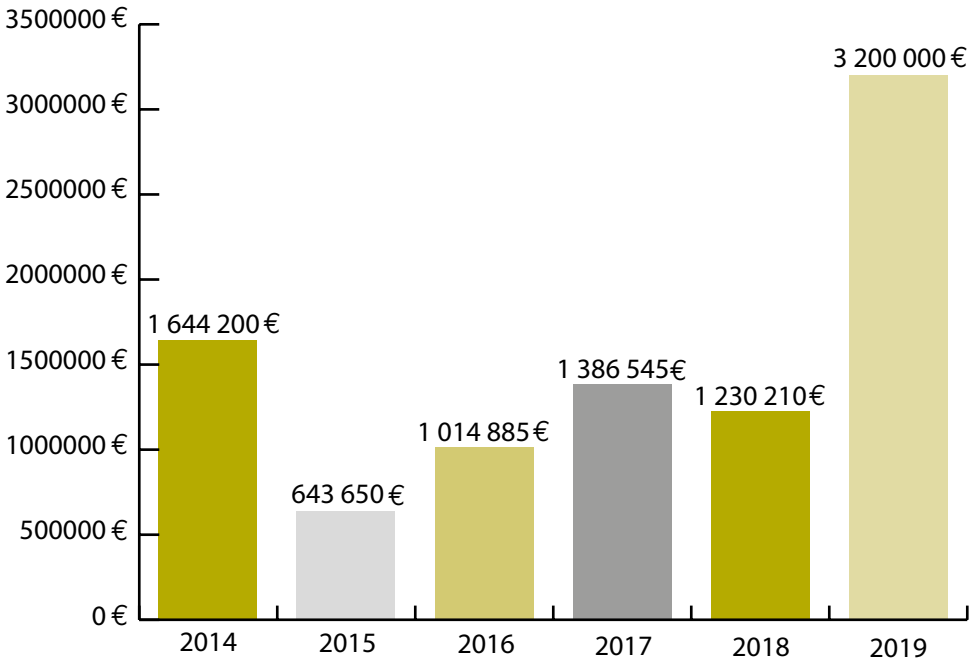

Quant à l'investissement, s'il a été géré à la baisse du fait des contraintes budgétaires, ce sont tout de même 9 M d'euros qui ont été dépensés pour le renouveau, l'amélioration de l'image de l'entrée de la ville, l'attraction touristique et sportive (notamment grâce à l'aire Viarhona), ainsi que sur la sécurité.

Il y avait urgence...

C'est l'un des axes majeurs de l'action municipale : la sécurité et le bien-être. Le maire et son équipe avaient donné le ton en début de mandat : fermeté et détermination seraient le fil conducteur pendant 5 ans.
« Il y avait urgence » commente le maire, Jean-Marc Serre.

A ce titre, la police municipale a vu ses moyens renforcés : nouveau véhicule, armement, système de PVE, procès-verbal électronique, aménagement des locaux avec un mobilier moderne et un accueil amélioré...

Dès le début du mandat Patrick Garcia a mis en place le programme de vidéoprotection : 29 caméras de vidéoprotection ont été déployées en 6 ans. Elles sont reliées à une salle de visionnage au poste de police municipale et l'accès aux images se fait dans le cadre d'une réquisition par un officier de police judiciaire.

Le maire se réjouit des résultats positifs de ce dispositif qui a permis la résolution de problèmes allant des incivilités au banditisme. « La vidéo-protection, c'est une des solutions et elle fonctionne » commente-t-il, tout en rassurant : les caméras ne prennent des images que de l'espace public et les images sont détruites au bout de 8 jours.

En outre, le système de vidéo protection permet d'optimiser la collaboration opérationnelle entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale, sous couvert du secret de l'instruction et des libertés fondamentales et individuelles. A titre d'exemple, en 2016, la Police municipale a effectué 250 heures de recherches sous réquisitions judiciaires, ce qui a permis l'élucidation de nombreuses enquêtes (dégradations, cambriolages, escroquerie à l'assurance, vols, délits de fuite, infractions importantes au code de la route, affaires de stupéfiants...).

Pour contacter la police municipale : 04 75 54 85 07.

Le médiateur, pour un dialogue permanent

Aux côtés des policiers municipaux, le médiateur mène lui aussi une mission essentielle pour garantir la sécurité et le bien-être des Bourguésans.

A Bourg-Saint-Andéol, il assure la sécurité à la sortie des écoles de la ville, renseigne et dialoguer avec la population en étant présent dans les lieux publics. Il est également présent lors des différentes manifestations et lors du marché pour prévenir les incidents. Il encadre également les événements sportifs, culturels et festifs, et coopère avec les services municipaux pour faire le lien avec le terrain.

Il prévient les incivilités et désamorce les situations conflictuelles. Il se charge de prévenir les services de gendarmerie et de sapeurs-pompiers en cas d'incident.

Le responsable médiation est joignable au : 06 45 41 64 81.

Le service médiation est situé à l'espace communal d'En Cros. Pour rencontrer le responsable de la médiation, il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Une qualité de vie améliorée

C'est l'une des volontés de l'équipe municipale pour ce mandat, l'amélioration du cadre de vie des Bourguésans. Cela s'est traduit aussi bien par des actions pour les enfants, que pour les séniors et les personnes à mobilité réduite.

De l'investissement dans les écoles

De très nombreux, et importants, chantiers ont été menés dans les écoles de Bourg. Mina Harim et Georges Bellec, adjointe et conseiller délégués aux affaires scolaires le confirment : « la vie scolaire est un sujet très sensible. Elle est en permanente évolution. Elle concerne certes la vie de de nos enfants et petits-enfants, mais impacte aussi la vie familiale ».

Visite ministérielle Najat Vallaud Belkacem

Ainsi, la sécurité dans les écoles et aux abords a été renforcée grâce à la mise en place de barrières de sécurité, ainsi que par des dispositifs adaptés aux risques d'intrusion. Des portails ont été changés.

Plusieurs classes, halls et couloirs ont été repeints. L'installation de matériels informatiques et de vidéo-projecteur a permis une indéniable modernisation des supports pédagogiques.

Dans leur ensemble, les bâtiments ont bénéficié de travaux d'entretien : des fenêtres ont été remplacées à l'école du centre, des rideaux posés. Il a fallu également

aménager des classes, en raison des ouverture de classes (notamment dans l'école du Nord avec la loi de dédoublement en CP et CE1).

Les espaces de cantines et garderie ont été mis aux normes d'hygiène et le matériel défectueux a été remplacé. La commune a également souhaité changer de prestataire pour la cantine : ce sont désormais des repas où le bio et le local sont privilégiés. Pour un prix inférieur, nous avons amélioré la qualité des repas et optimisé les frais de personnel grâce à la livraison du prestataire (3 salariés ont regagné les services dans d'autres fonctions). La réservation des repas a, de son côté, été modernisée : elle se fait en ligne grâce au logiciel TIPI. Cela a permis l'optimisation du temps de travail de nos techniciens.

Des nouveautés également sont à noter avec la création d'un jardin pédagogique à l'école du Sud.

Enfin, afin de résoudre des problèmes de longue date de stationnement, pour les personnels des écoles Sud et Nord notamment, des parkings ont été créés.

- Formation du personnel aux premiers secours
- mise en place d'exercices de sécurité en temps de cantine ou garderie
- Soutien de la mairie pour projets d'écoles : chaines brisées, grands et petits et l'abyssinien 2.

Ecoute et accompagnement avec le CCAS

Le centre communal d'action sociale apporte son soutien aux Bourguésans qui en ont besoin. Avec un crédo, cher à l'adjointe au social, Régine Maîtrejean avec l'aide de Christiane Turchet, déléguée au social, « l'humain avant tout ».

Des actions vis-à-vis des séniors sont menées par la Commune : par exemple ces moments de convivialité au Foyer Emilienne Doux, organisés deux fois par semaine par le CCAS. Un moment de partage sans engagement et gratuit.

La mairie est présente également auprès des plus nécessiteux et distribue des bons alimentaires, des colis d'urgences. Les colis de Noël, destinés à tous les aînés de plus de 70 ans. Un moment d'échange chaleureux.

Pour les services de la mairie repérer les personnes âgées en difficulté, pour leur venir en aide par la suite ou les orienter vers les acteurs sociaux qui peuvent le faire. Car la ville ne mène pas son action sociale seule : de nombreux partenariats ont cours, que ce soit avec la Banque alimentaire, les Restos du cœur ou les associations d'accompagnements tels que l'Unafam ou l'Association familiale.

« La Commune, via le CCAS, aide les personnes qui sont dans le besoin », explique Régine Maîtrejean, et ce, quel que soit l'âge ou le besoin (cantine, logement, réparation de voiture, assurance complémentaire...) Ce qui compte pour l'élue, c'est « l'humain avant tout ». Le centre communal d'action sociale intervient également au chapitre de la mobilité grâce à la navette qui permet à ceux qui en font la demande d'aller au marché, au Foyer Emilienne Doux ou encore voter.

C'est enfin également le CCAS auprès de qui il faut se signaler en cas de canicule. En 2018, 295 coups de téléphone ont ainsi été passés à des personnes âgées seules qui s'étaient faites connaître. Lors des intempéries, le CCAS se charge aussi des distributions d'eau potable.

Parole d'élue : Régine Maîtrejean, adjointe déléguée aux affaires sociales.

« En tant qu'adjointe, je veux être dans l'écoute. Chaque semaine, je tiens une permanence et j'y perçois la détresse morale et psychique, physique, psychologique ou familiale de nos concitoyens. Ce sont des moments forts et parfois difficiles, car nous sommes, nous commune, limités dans les solutions et l'argent disponibles ».

Le chiffre : 1 440 000 euros dédiés à l'accessibilité à répartir sur 10 ans.

Des locaux communaux plus accessibles

La mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des salles municipales était une obligation imposée par l'Etat. Arrivés au terme de l'échéancier accordé, d'importants travaux ont été menés chaque année. A ce jour, la maison forestière, la maison de quartier, le foyer municipal, le château Pradelle et la salle St Michel ont été adaptés. La Mairie est en cours d'étude. L'accessibilité des lieux recevant du public est très encadrée. La Préfecture accorde une certification spécifique à chaque lieu.

Ville et intercommunalité, un partenariat riche

La commune de Bourg-Saint-Andéol fait partie de la communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche, DRAGA. Deux adjoints de la Commune, Patrick Garcia et Jean-François Coat en sont vice-présidents en charge de l'habitat pour le premier, et du développement économique et de l'emploi pour le second. Deux secteurs à l'incidence capitale pour la commune.

Amélioration de l'habitat

Patrick Garcia a pu ainsi conduire, avec les services de Draga, de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et l'accompagnement du cabinet Urbanis, une Opération d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH RU) pour une période de 5 ans (2015/2020) sur l'ensemble du territoire communal.

L'OPAH donne la possibilité aux propriétaires, occupant, bailleur ou investisseur, de bénéficier de subventions pour financer des travaux de réhabilitation mais aussi d'une assistance de l'équipe Urbanis pour conseiller sur le programme de travaux, établir un plan de financement prévisionnel intégrant les divers aides, obtenir les financements, aider dans toutes les démarches nécessaires à la réalisation de votre projet.

Les axes d'intervention de l'OPAH sont l'amélioration énergétique, le maintien à domicile, la rénovation avant location.

Et cette opération a rencontré le succès attendu sur le territoire puisque depuis le début de l'OPAH (4 ans), 3 250 000 € de travaux HT ont été générés par l'opération.

Les participations financières :

ANAH 1 164 605 € - Draga 149 424 € - Viviers 30 616 € - Bourg Saint andéol 47 620 € (le solde à charge du propriétaire).. Le montant des travaux financés correspond à 60 emplois équivalent temps plein dans le secteur du bâtiment.

125 logements ont été améliorés à ce jour et 66 dossiers sont en cours et à l'étude.

Autre bonne nouvelle, 90 % des travaux ont été et sont réalisés par des entreprises locales (dont la moitié sont des entreprises ardéchoises, 36 % Draga), 39 % sont localisées en Drôme pour l'essentiel du Bassin montilien et Tricastin.

Pour continuer sur cette lancée, une nouvelle OPAH est à l'étude pour la période 2021-2026 avec pour but de poursuivre les actions engagées dans le cadre de la précédente OPAH, les ajuster et les compléter sur les volets suivants : renouvellement urbain (attractivité...), amélioration de l'habitat individuel et collectif privé.

Soutenir et développer l'économie ?

Autre chantier emblématique de Draga, avec un impact fort pour Bourg-Saint-Andéol, la politique de développement économique. C'est Jean-François Coat, adjoint délégué à l'urbanisme à Bourg et vice-président en charge du développement économique et de l'emploi à Draga qui nous en parle : « plusieurs chantiers ont été menés de front depuis 2014 : nous avons constaté que des entreprises implantées sur notre territoire et qui souhaitaient s'agrandir ne le pouvaient pas, faute de foncier destiné aux entreprises disponible. Elles quittent donc le territoire. Nous avons donc lancé un diagnostic, notamment avec EPORA, Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, afin de recenser les espaces disponibles et en créer de nouveaux » sur le territoire de Draga. Le but est bien sûr que les entreprises restent et que de nouvelles s'installent.

Une bourse aux locaux et au foncier d'entreprise a également été créée, à retrouver sur le site de la CdC (www.ccdraga.fr/bourse_immobilier).

La Communauté de communes Draga a instauré l'aide financière à l'implantation des entreprises de commerces et artisanat avec point de vente ainsi que l'aide à l'immobilier d'entreprise.

La Draga a aussi œuvré contre le taux de vacance commerciale. Vous avez pu le voir avec l'opération de vitrophanie dans Bourg par exemple. Une « boutique

à l'essai » est également en train de se mettre en place. Elle permet à des commerçants de se lancer et d'ouvrir une boutique, à moindre risque et d'être accompagnés par les réseaux « boutique à l'essai » et initiative France ainsi que la CC Draga. Des actions qui ont payé, ce taux de vacance diminue de façon significative actuellement, se réjouit J.-F. Coat.

Enfin, l'une des plus belles réussites est la création du salon de la création d'entreprises qui a lieu en novembre. Sur place, tous les acteurs et les outils dont les créateurs et repreneurs d'entreprises ont besoin. Depuis 4 ans, chaque année, il attire entre 200 et 250 personnes qui peuvent également participe à des conférences, tables rondes et ateliers.

EN BREF

Quelques participations de DRAGA à Bourg-Saint-Andéol :

- les travaux d'isolation de la crèche et installation de pare-soleils ;
- le réaménagement complet de la déchèterie, désormais citée en exemple dans toute la région pour son côté pratique et fonctionnel :
- la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau (boulevard Rambaud et Avenue Jean Jaurès),
- l'installation de panneaux lumineux,
- panneaux signalétiques de Tourne
- l'aire Viarhôna. Cette aire d'accueil est une initiative municipale. C'est un lieu de repos, équipé spécifiquement pour les vélos (station de pompage, borne électrique, parking, box à vélo, sanisettes, fontaine à eau...). Il permettra aux cyclistes de visiter Bourg-Saint-Andéol en toute sérénité et constitue pour la ville un levier d'attractivité supplémentaire.
- remplacement de toutes les menuiseries des services techniques financé à 100 % dans le cadre du CEE : certificat d'économie d'énergie (avec le SDE 07)
- remplacement fenêtres écoles du centre financé à 100 % dans le cadre du CEE
- remplacement 2 portes entrée école du nord financé à 100 % dans le cadre du CEE

Mais aussi...

Un travail commun autour de la Cascade avec le pôle culturel et patrimoine de la mairie et la communauté de Communes.

Bourg-saint-Andéol et la Communauté de Communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche ont mené un long travail d'étude autour de La Cascade, pôle national des arts du cirque. En mai dernier, une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs a été signée pour la période 2019-2022. Elle lie l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes, la Drac, le Département de l'Ardèche, la Draga, la Commune de bourg Saint Andéol, la CdC Ardèche Rhône Coiron et La Cascade. Par ailleurs, la Commune de Bourg Saint Andéol a signé une CLECT* avec Draga pour le versement de la subvention annuelle, qui est en diminution pour la mairie de Bourg Saint Andéol, compensée par la participation de la CC Draga tout en intégrant Un jour au cirque (animation culturelle de la ville). Dans les tuyaux également, le projet de réhabilitation de la Chapelle Saint-Joseph pour lequel les élus communautaires Bourguésans travaillent depuis 2016 avec La Cascade, le Département et DRAGA. En 2018 DRAC/ Région/ Département/ communauté de communes s'engagent pour la rénovation de cet espace. La ville de Bourg Saint Andéol, cèdera le bâtiment de la chapelle ainsi que l'ancien cinéma et la salle O. Ignacio qui seront démolis et le passage sera aménagé en voie douce par la Commune (dans le cadre du projet Rénovation Urbaine).

Cette réalisation permettra de créer une voie piétonne qui reliera l'avenue de Tourne à l'avenue Marc Pradelle et permettra ainsi d'ouvrir les espaces en cœur de ville et facilitera ainsi les déplacements grâce à un cheminement «voie douce» (piétons et vélos).

Le nouvel espace de la Chapelle réhabilité sera un nouveau lieu d'entrainement, d'échanges et de transmission. C'est un projet commun résolument tourné vers la jeunesse et l'insertion professionnelle. La Ville espère ainsi voir de nouvelles familles s'installer dans la commune ou sur le territoire intercommunal.

* CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

L'aménagement du territoire, une priorité

Embellir la ville et la rendre fonctionnelle était un des leitmotivs du mandat. Face à l'ampleur des projets et des travaux à mener dans de nombreux domaines, Jean-Marc Serre a décidé de confier la gestion des travaux à deux élus. Ainsi, sous la conduite de François de Vaulx, adjoint aux travaux et Jean-Noël Bianchi, conseiller délégué aux grands travaux et structurants, de multiples chantiers ont été conduits.

Des rues refaites

Une dizaine de rues a fait l'objet d'une réfection partielle (revêtement, éclairage) ou globale (avec réseaux si nécessaire). Le choix des matériaux a été défini selon l'environnement urbain (esthétique) et la fréquence de passage des véhicules (solidité). La mise en sécurité des piétons, des scolaires et des automobilistes a également été revue : mise en place de glissières de sécurité, ralentisseurs, ronds-points...

Montée Sainte Marie
Avant

Montée Sainte Marie
Après

On peut ainsi lister la réfection (réseaux et revêtement) des rues Baleine, Dieu Mithra, Surel, Semard, l'impasse Salavert, Delattre de Tassigny et le chemin Perière. L'assainissement du chemin de Seillou, de l'avenue Général de Gaulle a également été repris.

Rue Dieu Mithra

Eclairage solaire
Chemin la perriere

Les plateaux traversants des avenues F. Chalamel et Jean Jaurès ont également été remis en état.

Plantation Avenue Jean-Jaurès

Rue Baleine

Fleurissement Lavoir de Tourne

Fleurissement Place Frédéric Mistral

Aux petits soins pour les espaces verts

L'entretien des espaces verts fait l'objet de tous les soins du pôle environnement de la ville créé lors de la restructuration des services. Cette équipe est formée au respect des normes environnementales impliquant un certain nombre de contraintes, de nouveaux aménagements paysagers ont donc été repensés et le désherbage mécanique privilégié, dans la mesure du possible.

Parole d'élu : François De Vaulx, adjoint aux travaux

« Le projet dont je suis le plus fier est le déménagement des Services Techniques. Les locaux étaient devenus obsolètes et inadaptés. L'acquisition des établissements Schadroff était l'opportunité d'offrir aux agents un cadre de travail clair et spacieux, et de réunir dans un même lieu, d'autres services municipaux. Aujourd'hui, c'est un véritable espace communal, vivant, réhabilité et fonctionnel. Les conditions de travail et d'accueil suscitent la satisfaction générale et l'adhésion au projet. Malgré le travail colossal qu'a représenté le changement de locaux, cette transition a été effectuée dans la continuité du service public, avec une gestion ininterrompue des affaires courantes et des grands travaux. Les Services techniques de la ville sont au service de l'aménagement et de l'embellissement de la ville. Le Directeur et Directeur-Adjoint ont fait un travail remarquable ».

Des services techniques très impliqués

Les services techniques ont une implication sur l'ensemble de la ville. Leur champ d'action est vaste et transversal avec l'ensemble des services de la ville (sports, urbanisme, salles municipales...). L'entretien et l'équipement des bâtiments et espaces municipaux (écoles, services municipaux, salles associatives, gymnases, stades...) sont constants. La recherche d'économies, notamment d'énergie, est continue : changement des menuiseries, isolation des combles, changement de chaudières, installation de panneaux photovoltaïques... les services assurent également la gestion des grands évènements : festivités mais aussi lors de l'organisation du passage du contre la montre du Tour de France en 2016.

En outre, leur déménagement Zone d'Encros dans un bâtiment plus vaste (4500m2 au lieu de 1000), a permis d'attribuer de nombreux bureaux et ateliers (mécanique, électricité, maçonnerie, festivités, espaces verts...). Ce déménagement s'est accompagné d'une réorganisation complète des services et notamment la création d'un service et de locaux dédiés aux archives municipales : salle de lecture, bureau, stockage anciennes et archives modernes,

Tour de France 2016

Fosse de réparations véhicules

Bureau directeurs Services Techniques

Ateliers Services Techniques

objets et œuvres d'arts (voir page patrimoine). Cette restructuration a engendré de nombreuses économies, un important gain de temps et une véritable proximité pour les services municipaux et les administrés. Les équipes sont aujourd'hui structurées, de manière beaucoup plus rationnelle et opérationnelle. Les services techniques sont désormais organisés et gérés comme une entreprise. Un outil performant au service des Bourguésans. Et conformément aux annonces de l'équipe municipale la masse salariale a été réduite sans réduire la qualité du service public.

Garantir la propreté

Garantir la propreté de la ville est un objectif constant pour l'équipe municipale. Le service s'est dernièrement doté d'un nouvel équipement de voirie. Cet aspirateur de déchets urbain (glutton) complète les passages quotidiens des deux balayeuses et les tournées piétonnes des agents.

A fond le sport !

L'équipe municipale a œuvré tout au long de son mandat en faveur du sport et de sa pratique par le plus grand nombre. La majorité a également pensé aux spectateurs, à leur confort et à leur sécurité.

La Ville a soutenu l'activité sportive dans bien des domaines, (voir par ailleurs), mais elle s'est notamment distinguée par sa politique sportive à l'école. En effet, la Ville finance pour l'ensemble des écoles de la ville, publiques comme privées, des activités sportives pendant le temps scolaire. Chaque classe a donc pu bénéficier d'un encadrement professionnel et de structures adaptées dans deux sports. En tout, six disciplines sont proposées : escrime, gym, foot, rugby, natation et tennis. Ce sont les éducateurs sportifs des différents clubs bourguésans et le service des sports qui sont intervenus tout au long de l'année. Une réussite qui a ravi aussi bien la communauté éducative que les enfants. L'initiative sera reconduite dès septembre.

Au stade Thuram, ce sont les vestiaires sont en cours de réfection, tout comme les salles de sport à Saint-Michel et les vestiaires désormais aux normes.

La salle Jeannette a été de son côté remise en état.

Un gros chantier a été mené au boulodrome Emile Serméas : l'ancien bâtiment a été détruit, un nouveau a été reconstruit pour le plus grand plaisir, et confort, des boulistes.

Pour cette dernière année du mandat, deux projets devraient être menés à bien : la construction d'un city stade avenue de la gare et ainsi que d'un skate park, en collaboration avec Draga.

Zoom

Le city stade dont les travaux pourraient démarrer dans les mois qui viennent sur un ancien terrain appartenant à la SNCF, sera « un espace de détente et de jeux pour les jeunes » explique Maryline Landraud, adjointe aux sports et aux loisirs. Un terrain multi-activités, clôturé et accessible gratuitement y sera construit.

Prim Cross

Boulodrome E. Serméas

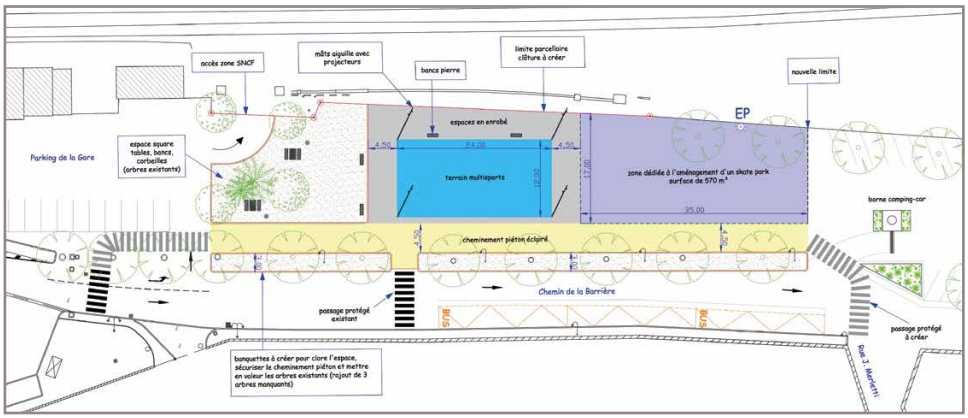

Projet terrain multisports

Parole d'élue : Maryline Landraud, adjointe au sport et aux loisirs

« C'est mon premier mandat et j'ai découvert que cela demande beaucoup d'investissement personnel. C'est dur de mener de front la vie d'élue, professionnelle, de famille et de femme. Il faut savoir jongler ! A mes côté une aide précieuse m'a été apportée par Tonio Garcia, délégué au sport, impliqué au quotidien pour le sport. Mais je ne regrette pas : je suis venue avec l'idée de développer des projets, d'être là pour les autres, d'être plus au service de la population. C'est une expérience très riche, même si frustrante parfois, lorsqu'on se heurte aux réalités notamment budgétaires. Mais l'envie est toujours là, j'ai encore de nombreux projets, il reste beaucoup à faire ! »

En bref :

Des dispositifs de sécurité (une barrière de protection) ont été installés au stade Cambérabéro. Toujours au stade, les spectateurs peuvent désormais assister aux matches dans une tribune créée lors de ce mandat.

Des animations variées, toute l'année

La culture sous toutes ses formes, c'est ce qui a été proposé par la municipalité aux Bourguésans depuis le début du mandat.

Mapping mairie

Un Jour au Cirque

On peut lister la création d'Un jour au cirque avec la Cascade, de Récré'à Bourg, des soirées cabaret ou encore des mappings (sons et lumières exceptionnels projetés sur la façade de l'hôtel de ville) qui ont rencontré un franc succès, le prochain sera pour la journée Noël du 14 décembre projeté sur la façade de la mairie.

Les animations culturelles sont variées et pas seulement estivales : la saison se prolonge en novembre une soirée théâtre (gratuite) est proposée au foyer municipal, une journée d'animations à destination des enfants des écoles primaires est proposée début décembre, sans oublier la traditionnelle grande journée de Noël avec son marché et ses animations gratuites proposées aux enfants. La grande innovation a été la création d'une parade avec spectacle et feu d'artifice.

Mithra et légion romaine

Ah Nanas Givrées

Des partenariats réussis

Un atout essentiel est le travail en collaboration avec quelques associations qui ont su reprendre avec brio des animations lancées par la commune : la « journée du Polar » a ainsi été reprise par la Troupe Sauvage qui ne manque pas d'imagination pour cette journée. Il en a été de même avec le concert d'orgue qui est maintenant programmé dans le cadre du week-end patrimoine organisé par l'association Patrimoine bourguésan.

D'autres partenariats sont également élaborés pour diverses animations. Nous remercions ici encore les associations qui jouent le jeu pour animer leur ville.

Parole d'élue : Christine Garcia, adjointe à la culture et aux festivités

« La vie d'élue est passionnante et prenante, pas toujours comprise, mais quel bonheur d'œuvrer pour sa commune, participer à sa mise en valeur et à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. A l'aube de la fin de ce mandat nous avons l'impression d'avoir fait le maximum pour la mission qui nous a été confiée. Bien sûr rien n'est parfait et il reste encore beaucoup de chemin à faire ! Nous pensons avoir proposé à tous les Bourguésans de nouvelles idées ou animations. Nous en avons encore en réserve !»

Patrimoine

La préservation du patrimoine est depuis 5 ans l'un des axes de travail important de la majorité. Entre l'achat de Neptune, la rénovation de la chapelle Saint-Polycarpe et le transfert imminent des archives, ce sont des pans entiers du patrimoine bourguésan qui sont préservés.

En 2014, l'une des premières actions aura été l'acquisition du site de Neptune. L'achat de cet ensemble immobilier nous a permis d'aménager un parking de 80 places sur une partie du terrain disponible. Sur l'espace libéré suite à la démolition d'un bâtiment vétuste un nouveau parc agrémenté d'une fontaine a vu le jour.

La résidence d'été de l'Evêque de Viviers et sa fontaine classée monument historique font l'objet d'une étude de réhabilitation prochaine. L'autre partie du jardin de Neptune reçoit sous ses ombrages, cet été, les enfants Bourguésans du centre aéré du secteur enfance/jeunesse de la CC Draga pour des animations estivales.

La chapelle Saint-Polycarpe a également été dotée d'un nouvel éclairage permettant d'accueillir et de mettre en valeur les expositions, son vitrail vient d'être remplacé.

Château Pradelle : une installation de matériel de vidéo-projection et sonorisation s'intégrant parfaitement dans ce lieu ont été mises en place pour permettre l'organisation de nombreuses conférences. Ces équipements étaient demandés et attendus par de nombreuses associations culturelles. Les locaux techniques sont en cours de réfection ainsi que l'isolation thermique. L'accessibilité pour personnes à mobilité réduite répond désormais aux normes d'accessibilité et permettra ainsi à tout le monde d'accéder à ce lieu culturel.

De nombreux aménagements ont été réalisés dans le parc pour sa mise en valeur : murs en pierre, ferronerie, fleurissement.

Parole d'élu : Jean-Luc Parcollet, délégué au patrimoine

Participer à une équipe municipale, a été une surprise et une fierté et m'engager dans la vie municipale de ma cité à l'aube de ma retraite m'avait effleuré l'esprit. J'ai appris à connaître la vie, attentif et à l'écoute de mes collègues élus et des citoyens de la commune afin d'être un élu présent et participant au mieux à la vie de la commune et des différentes commissions ou organismes que notre fonction nous amène à cotoyer : patrimoine, culture, Pays d'Art et d'Histoire pour les actions pour la valorisation du patrimoine.
Ces années passées m'ont beaucoup apporté, il y a tellement de belles rencontres et de belles initiatives à partager que les accrocs ne pèsent guère. J'espère avoir su donner le meilleur et pu participer efficacement à cette mandature.

Les fouilles archéologiques expliquées lors des journées du patrimoine 2018, avec le Pays d'art et d'histoire.

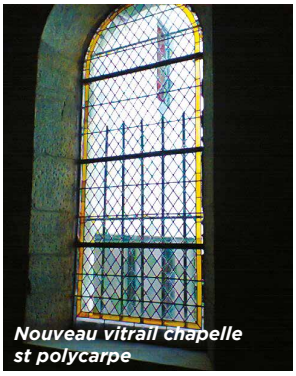
Nouveau vitrail chapelle st polycarpe

En bref :

L'entretien du patrimoine, c'est aussi la réfection du mur du cimetière Saint-Andéol, la valorisation du site de Tourne grâce à la mise en place d'une signalétique nouvelle en collaboration avec la communauté de communes Draga. Il y a eu également la sécurisation de la voie d'accès aux gouls grâce à une barrière sécurisée limitant l'accès à cette zone.

Nouveaux locaux pour les archives

L'un des gros chantiers est le déménagement tant attendu des archives municipales. Ces archives sont actuellement installées au 3ème étage de la mairie. Mais elles pèsent lourd, très lourd, et menacent la structure de l'étage où elles sont installées. Elles vont donc prochainement déménager à l'Espace communal d'En Cros (espace acquis en partie pour ce démagement). Elles intègreront des locaux vastes et adaptés aux normes de conservation et d'accessibilité du public. Les archives anciennes et contemporaines ainsi que les œuvres d'art de la ville (objet, tableaux...) seront regroupées sur un même site, en accord avec le service des Archives Départementales de l'Ardèche. Bourg Saint Andéol disposera ainsi d'un des lieux les mieux adaptés du département pour la conservation et la consultation des archives et antiquités de la ville. Il est à noter que BSA est propriétaires des plus importantes archives anciennes du département.

salle lecture archives municipales encros

salle stockage archives

Une refonte pour de meilleurs services

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, l'ensemble des services a été refondu et réorganisé. Du personnel a été réaffecté pour un meilleur fonctionnement : c'est comme cela que le service scolaire a été créé, par exemple. « Nous avons recréé des services fonctionnels » explique Patrick Garcia, premier adjoint, délégué à l'administration générale et au personnel.

Espace photocopies associations Encros

Le nouvel accueil de la mairie

Cela s'est traduit notamment par un aménagement des bureaux en mairie : vie associative, pôle scolaire, pôle communication-culture. Une salle de repos pour le personnel a été créée. L'accueil de la mairie entièrement réaménagé avec désormais une vraie salle d'attente.

Les nouveaux bureaux des services techniques

L'achat des anciens Ets Schadroff, impulsé par Patrick Garcia, a permis aux services techniques de se restructurer et d'adapter leur organisation aux besoins des Bourguésans (détail pages 13-14). Le déplacement du service des sports a permis de libérer des locaux pour le rugby, la médiation a trouvé sa place dans ces locaux, les archives municipales et la gestion des cimetières ont tout naturellement été logées dans ces vastes espaces. Les divers ateliers et garages nécessaires aux services techniques ont pris place dans ce vaste bâtiment qui est bien rempli et dont la surface est parfaitement adaptée à ces besoins.

La mairie a également été dotée d'une nouvelle chaudière, qui permet de réaliser des économies. Et pour plus d'efficacité, la mairie comme le nouveau bâtiment des services techniques sont reliés à la fibre. Et tout le réseau informatique de la mairie a été modernisé.

Réfectoire

Fosse de réparation des véhicules

Faire, c'est bien… faire savoir que ça existe, c'est mieux !

Des élus très attachés à la communication et à la concertation avec la population

Durant ce mandat, « nous avons essayé d'améliorer les outils de communication avec des moyens modernes afin d'informer les Bourguésans » explique Christine Garcia, adjointe à la culture et à la communication : aussi Bourg-Saint-Andéol s'est-elle dotée d'un nouveau site internet, www.bsa-ville.fr, de panneaux lumineux (en partenariat avec la communauté de Communes) dynamiques régulièrement mis à jour, d'une page Facebook (mairie de Bourg-Saint-Andéol)

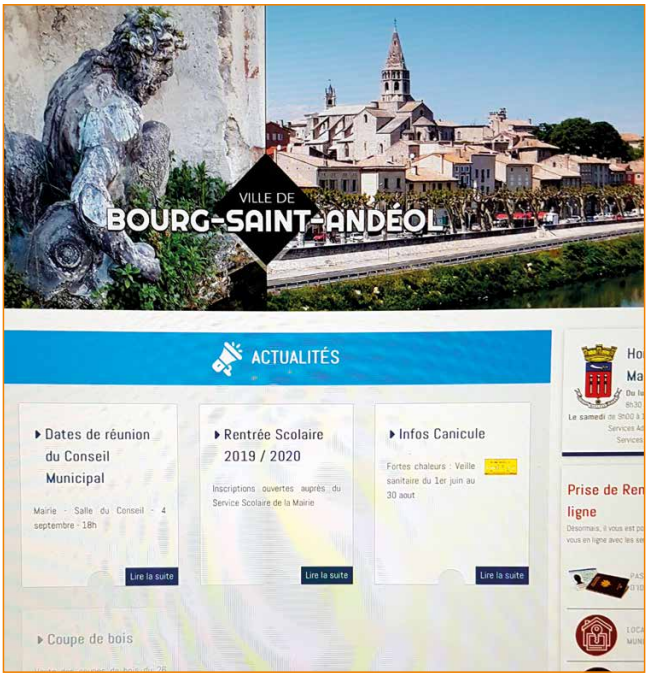

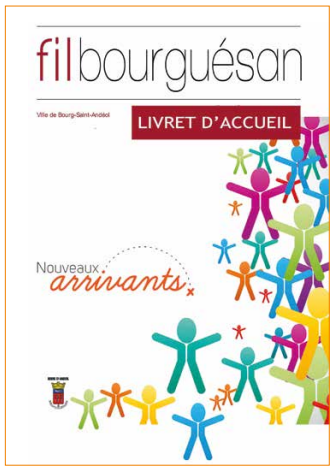

bien alimentée et suivie par plus de 2700 personnes, une revue municipale attrayante, le Fil bourguésan, dont vous lisez aujourd'hui le 11e numéro, un flash informations mensuel et très bientôt une borne interactive sur l'aire de repos de ViaRhôna.

Sans oublier les sets de tables estivaux offerts aux restaurateurs et campings et les agendas de l'été, indispensables pour les locaux comme pour les visiteurs.

Autre moyen de communiquer directement entre les habitants et la commune, le numéro unique du Fil bourgésan :

0800 20 40 07 ou filbourguesan@bsa-ville.fr.

Depuis son lancement, il y a 5 ans, il a permis de voir réglés une multitude de petits et gros problèmes du quotidien.

Borne interactive

Réunion concertation grands travaux foyer

Visite de quartiers

Des associations mises à l'aise

Salle de réunion à Saint Michel

Escaliers Saint Michel
Avant

Escaliers Saint Michel
Après

Tout au long du mandat, l'équipe municipale a mené de multiples actions pour faciliter la vie des associations.

Ainsi une salle à Saint-Michel a été partagée par 4 associations, ainsi que des locaux rue Dr Durand qui accueillent désormais l'Entente bourguésanne et l'Association familiale. L'Harmonie a en effet quitté son local vétuste avenue Marc Pradelle pour un local sain et rénové.

La cuisine de la maison de quartier a été rénovée et mise aux normes. Tout comme l'ancienne salle informatique : six associations siègent désormais dans cette grande salle.

Fenêtres Saint Michel

salle partagée FNATH, Secours populaire, Dentelières, Voix du Nord

Local AAPPMA

Local Club Occitan

Le club Occitan et la pêche se sont eux aussi vus attribuer de nouveaux locaux dans l'ancienne conciergerie de Thuram remise à neuf. Et le local jusque là délaissé rue Jeanne d'Arc accueille désormais la Confrérie Saint-Vincent, association la plus ancienne de la ville qui s'est vue attribuer un local pour la première fois.

Saint Michel : une salle partagée par 4 associations dont l'association des dentelières précédemment logées à l'ancien pôle associatif devenu vétuste et mal adapté. Le club photo a également déménagé et s'est vu attribuer une nouvelle salle à côté de la maison de quartier.

Quant à la maison forestière, outre une nouvelle grille, elle a été repeinte, ses équipements ont été mis aux normes et une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite a été créée ainsi que les toilettes mises récemment aux normes PMR.

Toutes ces nouvelles attributions de salles se sont justifiées du fait de la vétusté de certaines salles et dans le but de diminuer les frais de fonctionnement : chauffage, électricité.

Le compte administratif en atteste.

Local Entente Bourguesanne

Quelques belles visites et grands moments

TOUR DE FRANCE 2016 : les impressions de Patrick Garcia, premier adjoint coordinateur de l'étape du Contre la montre à Bourg Saint Andéol. Après plus de 100 réunions avec les services de l'état, le département, la draga, la gendarmerie, une expérience exceptionnelle avec les élus du sport Maryline Landraud et Tonio Garcia. Elus fortement impliqués dans l'organisation technique, administrative, sécuritaire avec l'ensemble des services municipaux pour l'organisation de l'étape et la journée au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque (totalement financée par les entreprises locales). Journée qui a permis de faire découvrir Bourg Saint Andéol à de nombreuses personnalités de renommée internationale et de récolter 14 400 euros pour MCC, accompagnateur du Tour pour l'étape du cœur. Ce travail colossal a démontré le professionnalisme des services et la forte implication des élus et de l'équipe de bénévoles autour de Pierre Laforce. Plus de 100 réunions, 8 mois de travail et des milliers de kilomètres (entièrement assumés par les élus).

Quelle belle réussite pour Bourg Saint Andéol !

Bernard Thevenet

Ministre de la Culture
Audrey Azoulay

Inauguration rond point Tour de France

Jumelage signature charte 2018

Les élus reçus au Sénat

Inauguration
Espace Marie Rivier

Visites ministérielles : premier ministre M. Vals et ministre de l'industrie E. Macron

Visite du président de région Laurent Wauquiez

Un mandat réussi ! preuve en est, le renouveau du commerce

CRÊPERIE C. J

Corinne Bonillo a ouvert en mai une crêperie place Rigaud, à l'angle de la Grande rue. Une reconversion pour celle qui a dirigé une grande surface dans la Drôme pendant 20 ans. Corinne propose des crêpes salées et sucrées à petits prix et à emporter, mais aussi des smoothies et les milkshakes. Sa pâte à crêpes est faite maison, les légumes sont frais. Quelques tables peuvent accueillir les clients . Corinne ne connaissait pas vraiment Bourg-Saint-Andéol, c'est par le biais d'une annonce sur internet qu'elle a trouvé le local. « La ville me semblait sympa, alors j'ai tenté ! ».

La crêperie est ouverte tous les jours, sauf le mercredi, de 12h à 20h.
Jusqu'à 21h les samedi et dimanche.

L'ATELIER D'AU ONGLERIE

C'est également en mai qu'Aurélie Navarro a ouvert son atelier de prothésiste ongulaire place Rigaud. Auparavant installée à Pierrelatte, elle a choisi de s'installer à Bourg et en est, après trois mois d'activité, très contente au vu du bon démarrage de son activité.

Elle propose des soins des mains et des pieds, des poses de gel (rallongement des ongles) et de vernis semi-permanent.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h, fermée le mercredi.
Sur rendez-vous au 07 82 45 46 56
ou via la page Facebook L'atelier d'Au.

Ô RENDEZ-VOUS

Toujours place Rigaud, Mohamed, au service et Jamila, en cuisine, Ezzahr ont repris en juin le restaurant Ô rendez-vous.

Ils y proposent des grillades et des salades, à petits prix. Tous les produits sont frais et en majorité issus des producteurs locaux. Les vins proposés sont également régionaux.

Restaurant ouvert de 11h à 15h et de 18h à 22h, tous les jours sauf le lundi.
Contact Page Facebook Ô rendez-vous Bourg-saint-Andéol
ou au 04 75 01 49 36.

L'ATELIER DU COIFF'EUR

Marine Garnier a repris le salon de coiffure « Fabienne Coiffure », au 4 rue Marcel Tournayre, et l'a transformé en «L'atelier du coiff'eur » en décembre 2018. Celle qui était auparavant gérante technique d'un salon sur Montélimar, coiffe femmes, hommes et enfants avec ou sans rendez-vous, « en prenant le temps » dans un salon qu'elle veut résolument « familial et convivial », « pas dans l'esprit chaîne ». Elle ne travaille qu'avec des produits fabriqués en France, à Aix-en-Provence.

Ouvert le lundi sur rendez-vous et du mardi au samedi
avec et sans rendez-vous.
Contact au 04 75 54 54 75.

RESTAURANT MIIRA

Le restaurant Miira a ouvert en juillet 2018 au 52 avenue Jean Jaurès. Y sont proposés des tacos, kebabs et des hamburgers, à des prix intéressants. Tous les plats sont fabriqués à base de produits frais et de qualité. Dirigé par Laura Baunard, l'établissement est depuis peu également bar à bières.

Ouvert tous les jours sauf le dimanche, de 11h à 15h et de 18h à 23h.
Contact Page Facebook Restaurant Miira
09 87 30 03 01

L.D.V. IMMOBILIER

Déménagement et changement d'enseigne pour Ardèche transactions devenu LDV immobilier. L'agence immobilière de Régis et Jennifer Lemoyne de Vernon est désormais installée dans l'ancienne conciergerie du gymnase du collège du Laoul, avenue Maréchal Leclerc. Après des gros travaux d'aménagement, l'agence a ouvert les portes de ses nouveaux locaux au printemps 2019 et propose toujours de la vente et de la location en Ardèche (Bourg et le secteur DRAGA), Nord Gard, Drôme (secteur Donzère-Pierrelatte, et Montélimar). Une équipe de 4 conseillers dont deux nouvelles recrues est au service des clients. L'agence continue son partenariat avec Immo-Diffusion, support incontournable dans ce métier « de plus en plus pointu et exigeant ». La nouvelle agence dispose, outre d'un accueil, de trois bureaux individuels pour plus de confidentialité.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 14h à 18h30, et le samedi matin de 9h à 12h. - Contact et info : 04 75 54 82 47, www.immobilierbourgsaintandeol.com ou sur la page Facebook L.D.V. Immobilier

LA FABRIQUE À LUNETTES

Patrick Gaillard a ouvert la Fabrique à lunettes dans le Pôle santé, avenue du Maréchal Leclerc en juillet 2018. Une deuxième boutique à Bourg-Saint-Andéol pour cet enfant du pays, opticien depuis 25 ans : revenu dans la région en 2005, il tient également le magasin Optique Gaillard en face de l'église. Dans la Fabrique à lunettes, ce sont d'autres modèles, d'autres fournisseurs qui sont proposés, de quoi satisfaire tous les goûts ! Des services équivalents, tels le contrôle de la vision, sont pratiqués dans les deux boutiques, mais ce que Patrick Gaillard a à cœur, c'est de proposer des services personnalisés. Il pratique le tiers payant et travaille avec de nombreuses mutuelles.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12 et de 14h30 à 19h (17h le samedi).
Contact : 04 75 96 10 13.

LE MANHATTAN CAFÉ

Le Manhattan café a ouvert le 7 juin place de la Concorde. Sous l'impulsion de Abdelkader Aouam, ce bar, restaurant, salon de thé propose petit déjeuner, restauration midi et soir, et bien sûr bar dans une ambiance américaine années 50 fort sympathique.

Des concerts ou animations musicales ont lieu tous les samedis soirs.

Possibilité de privatiser le lieu pour vos événements.

Ouverture du mardi au jeudi ainsi que le dimanche de 8h à 23h et vendredi et samedi soir 8h à 1h
Téléphone 04 75 54 51 42. Infos sur la page Facebook.

Septembre

Jusqu'au 27 septembre :
Vente des coupes de bois en mairie

4 septembre
Mairie, conseil municipal à 18h

7 septembre
Forum des associations, espace multisports

19 septembre
Animation Au Fil du Rhône au Foyer Municipal

Du 21 au 29 septembre
Au Château Pradelle : Exposition du Photo Club Bourguésan - 10h à 12h/15h à 19h : « Les villages perchés d'Ardèche », invité d'honneur : Daniel Michelon.

Du 21 au 29 septembre
Chapelle Saint Polycarpe, exposition « Tradition du carnaval » de 14h30 à 18h30.

20 au 22 septembre
Place du Champ de mars, fête votive

21 et 22 septembre
Journées Européennes du Patrimoine sur le thème Arts et divertissements

22 septembre
« Mithra et la légion romaine ». Toute la journée, ateliers jeunes publics et démonstrations Vallon de Tourne

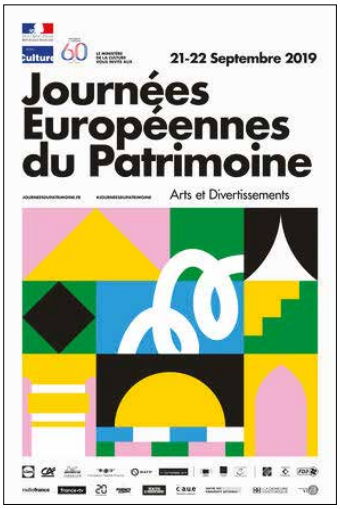

28 septembre
Au foyer municipal, Starmania en chantier par la Chorale Tourne'sol. 20h30. Entrée 10 euros.

Les visites en septembre :

le vendredi, (re) découvrez la ville avec l'office de tourisme grâce à deux visites :
A 16h, Les incontournables, visite guidée de la ville, voyage à la rencontre de 2000 ans d'histoire : Vallon de Tourne, église Saint-Andéol, hôtels particuliers. Durée : 2h. Tarifs : 4€/personne, 2€/-12 ans. Rdv devant l'office de tourisme.
A 18h, visite du Vallon de Tourne, «Aux sources de l'histoire de Bourg-Saint-Andéol», 1h, 2€/personne. Contact : Office de tourisme 04 75 54 54 20 - contact@rhone-gorges-ardeche.com

Octobre

1er octobre
Au Château Pradelle, soirée Yakayalé

2 octobre
Foyer Municipal : don du sang

12 octobre
La Cascade : Fête de la science - de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

12 et 13 octobre
Foyer Municipal, bourse aux vêtements de l'Association familiale

Du 18 octobre au 4 novembre
Chapelle St Polycarpe - Exposition « Les vieux métiers » par Les Compagnons du Laoul et le centre culturel, 14h30 à 18h

19 octobre
Foyer Municipal : Concert punk Génération X

22 octobre
Foyer Municipal : Récré A Bourg, vacances de la Toussaint

26 octobre
Foyer Municipal : Assemblée générale de la Fnaca, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Novembre

3 novembre
Foyer municipal : Jeux en ligne - association Minefold (option)

5 novembre
Foyer Municipal : Réunion agenda/lotos avec toutes les associations, organisée par la municipalité : préparation de l'agenda fin2019/2020

9 et 10 novembre
Foyer Municipal : Bourse aux jouets de l'Association familiale

Du 9 au 17 novembre
Château Pradelle : Salon d'automne d'AAA, Arts Ardèche Associations, 14h-18h30.

16 novembre
Château Pradelle : conférence « Paul Signac » à 17h

17 novembre
Foyer Municipal : Journée jeux de société de l'école du Centre

20 novembre
Foyer Emilienne Doux : massage pour bébé le matin sur inscription dans le cadre du Festival Terre des mômes (proposé par le Pôle enfance jeunesse de la CdC Draga)

22 novembre
Maison de quartier : Assemblée générale de la Gym Volontaire

23 novembre
Foyer Municipal à 17h : Concert de la Sainte-Cécile de l'Harmonie Entente bourguésanne

24 novembre
Foyer Municipal : Concert de la Chorale de l'Escoutay (centre culturel)

26 novembre
Château Pradelle : soirée Yakayalé

29 novembre
Maison de quartier : Assemblée générale du Club de plongée

Du 28 novembre 8 décembre
Château Pradelle : Exposition de peinture par Contacts pour l'art et la culture

30 novembre
Foyer Municipal : Assemblée générale du Comité de jumelage

Décembre

1er décembre
Foyer Municipal : Assemblée générale de l'UNRPA

Du 1er décembre au 8 décembre
Château Pradelle : Exposition peinture Contacts pour l'art et la culture, 14h30 à 18h30, entrée gratuite.

14 décembre
Animations de Noël, marché, jeux gratuits enfants, mapping contes de Noël sur la façade de la mairie.

18 décembre
Foyer Municipal :
Spectacle et goûter des enfants du Secours populaire

Du 20 décembre au 2 janvier
Château Pradelle, crèche de Noël réalisée par les Compagnons du Laoul

ATTENTION : cette liste n'est pas exhaustive, elle peut faire l'objet de changements ou d'ajustements. Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur le « Flash infos » mensuel, la page Facebook de la ville : « mairie bourg-saint-andéol » et bien sûr le site internet : bsa-ville.fr

Groupe de la majorité

Nous voici arrivés pratiquement au terme de ce mandat que nous avons pris plaisir à exercer pour offrir une ville modernisée et des espaces agréables à tous les habitants de Bourg Saint Andéol, mais pas que !

Cette ville, notre, votre ville que nous aimons tant et pour laquelle nous avons à cœur de donner le meilleur de nous-mêmes pour bien y vivre ensemble.

Notre devise était « Réussir ensemble », nous pensons sincèrement avoir fait le maximum pour y arriver.

Nos têtes sont encore pleines de projets ! Soyez-en convaincus ! Beaucoup de dossiers sont en attente et sont issus de nos contacts permanents avec la population : permanences du maire tous les samedis matin, réunions de quartier, discussions avec la population et les associations et la disponibilité de l'ensemble des élus (adjoints, délégués et conseillers qui sont tous les jours à votre service)...

Les travaux réalisés sont maintenant fonctionnels et nous constatons chaque jour que les Bourguésans s'approprient ces nouveaux espaces. Comment résister à la fraîcheur de la nouvelle fontaine place de la mairie ?

Quel plaisir d'offrir une entrée de ville moderne et attrayante aux visiteurs, l'Aire de ViaRhôna remplit déjà son rôle de point de chute pour de nombreux cyclistes qui sont enchantés des aménagements offerts sur cet espace. Espace qui, de plus permet l'organisation de concerts.

Nos chères têtes blondes ont vu au fil des années les nombreuses améliorations apportées dans leurs écoles : réfections de salles, changements de matériels, sécurisation des sorties, installation de vidéoprojecteurs dans les classes, salle informatique.

Les nouveaux parkings sont largement utilisés et idéalement placés, en centre-ville pour celui de Pradelle et sur les quais pour celui de Neptune. Ce dernier est dernièrement complété par un parc destiné à la détente à son entrée avec sa fontaine provençale et à deux pas du boulodrome, que demander de mieux ?

Nous sommes sûrs que vous avez plaisir à profiter de tous ces aménagements qui incitent, comme vous pouvez vous en rendre compte, de nombreux commerces à s'installer à Bourg-Saint-Andéol.

Bourg-Saint-Andéol s'est transformée durant ces six dernières années en recevant une cure de jouvence et de modernisation. Il était temps. Vous nous avez fait confiance, nous nous sommes engagés à Réussir Ensemble et c'est aujourd'hui chose faite.

Toute notre équipe est toujours à l'écoute de tous et a à cœur de faire de Bourg-Saint-Andéol une ville incontournable où il fait bon vivre dans notre belle Ardèche.

Les élus

Jean-Marc SERRE Maire, Patrick GARCIA, 1er adjoint : Administration générale, sécurité, médiation, anciens combattants, personnel territorial, Régine MAITREJEAN, Adjointe aux affaires sociales, Jean-François COAT, Urbanisme, environnement, commerce et artisanat, Maryline LANDRAUD Sports et loisirs. Jean-Yves MAURY Finances. Mina HARIM Affaires scolaires. François DE VAULX Services techniques et travaux. Christine GARCIA 8ème Adjointe communication - culture. Georges BELLEC délégué aux affaires scolaires. Jean-Noël BIANCHI délégué aux travaux et grands projets structurants. Jean-Luc PARCOLLET délégué au patrimoine et à la culture. Christiane TURCHET déléguée aux affaires sociales. Antonio GARCIA délégué au sport.

Les conseillers municipaux de la majorité : Karima DUMONTIER, Paola DE AZEVEDO, Martine FORTHOFFER, Alain CEFIS, Christine LACOUR, Alain VEILLET, Maïté DOMINGO, Philippe BROUQUIER, Serge CHAMONTIN

Les conseillers municipaux d'opposition : Serge MARTINEZ, Michèle PREVOT, Bernard AURIOL, Jacky BEAU, Gérard BEYDON, Marie-Anne DEFFES

Tour de France 2016 : hommage aux victimes de l'attentat de Nice

Groupe de l'opposition

Dans le numéro précédent, le groupe majoritaire s'autosatisfaisait de l'ampleur du « bilan des réalisations pour améliorer le cadre de vie... et offrir... une ville agréable où les visiteurs auront plaisir à s'arrêter ».

Le 1er adjoint prétendait passer « de la parole aux actes... sans réduire la qualité du service public offert aux Bourguésans » et affirmait que « la démocratie... se vit... tout au long du mandat».

Il est loin le temps où il signait un article dénonçant l'inaction de M. Serre au cours de ses premiers mandats.

La démocratie annoncée se fait sans réunion des commissions municipales. L'abondance de communication ne masque en rien le manque d'entretien de l'espace public, la dégradation des voies communales et des équipements, la disparition d'associations...

Qui était le chef de file de l'opposition au printemps 2010 ? Il écrivait : « l'insécurité persiste... Incivilités dans les comportements routiers, stationnements sauvages..., insécurité aux sorties des écoles, trafics..., voitures incendiées..., économie locale en grande souffrance..., fuite en avant des impôts locaux... ».

La redynamisation du centre-ville est une utopie comme le fut en son temps le complexe polyvalent, projet avorté mais annoncé par M. Serre à chaque élection ? Est-ce le retour vers la précipitation, la gestion irresponsable des deniers publics ?

M. Serre vient de perdre 2 procédures engagées avec l'argent des contribuables. Espérons que ces dépenses n'atteignent pas les sommes perdues dans les années 90 lors de recours juridiques !

Bourguésans, pouvez-vous accepter de faire de notre cité un Bourg sans Ame ?

Que s'est-il passé depuis la dernière revue de décembre 2018 ? On vous le raconte en images...

Troupe Sauvage - Novembre 2018

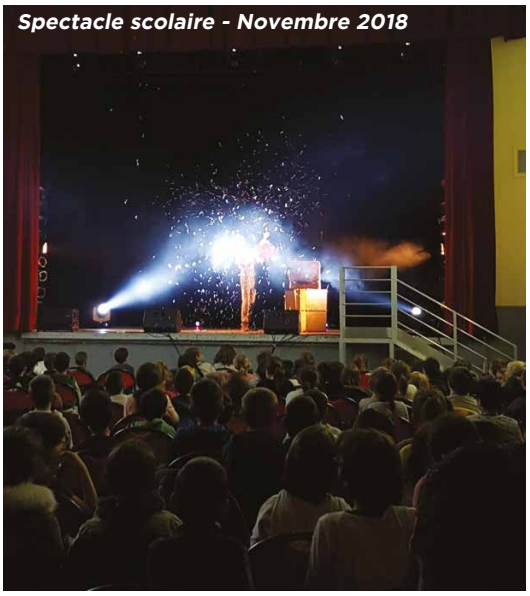
Spectacle scolaire - Novembre 2018

Parade de Noël - Décembre 2018

Récré à Bourg les 19 février et 16 avril

Le Trophée des Sports le 18 janvier 2018

Concert Orgue et Voix - 15 Juin 2019

Cordes en Ballade

Martyr de St Andéol Troupe sauvage

Inauguration aire Viarhona

Inauguration aire Viarhona

Fx deejay - Fête de la Musique 2019

Corso de Pentecôte

14 juillet 2019

14 juillet 2019

Jeux en Fête - 10 juillet 2019

Tour de France 2018